

**Compte rendu de la séance
d'information publique du
11 avril 2024**

Projet d'usine de séparation
des terres rares de Sept-Îles

29 avril 2024

Informations générales

Date : Jeudi le 11 avril 2024

Durée : 18h00 à 20h30

Lieu : Centre des Congrès, Sept-Îles

Nombre de participants : 45

Consultants présents : AECOM et CASACOM, firmes partenaires de Métaux Torngat

Introduction de la séance

Cette première session d'information publique à Sept-Îles est la première d'une série de consultations publiques à venir dans le cadre de notre stratégie d'engagement avec les communautés. Cette séance a deux objectifs principaux, soit, d'informer la population de Sept-Îles sur la proposition d'un projet d'usine de séparation de terres rares à Sept-Îles, ainsi que de répondre aux questions et aux interrogations des citoyens et citoyennes par rapport au projet dans sa forme actuelle et pour intégrer ses voix dans le projet.

Métaux Torngat est dans sa phase initiale du projet proposé, qui sera guidé par des études et analyses futures, ainsi que par un processus intégré rigoureux d'engagement avec les communautés. À cet égard, pour certains aspects du projet, il n'est pas encore possible de donner des réponses spécifiques, mais ces réponses seront fournies avec certitude à la population avec toute transparence lors des phases futures de développement du projet.

De plus, nous sommes dans la première phase de notre processus d'engagement sur le terrain à Sept-Îles, et ceci est la première rencontre de cette phase. Métaux Torngat aura donc la chance de rencontrer les citoyens de Sept-Îles à nouveau pour discuter plus en profondeur du projet et de tout perfectionnement ou avancement relié à sa forme proposée.

Membres de l'équipe présents

Mme. Christine Burow, Membre de la haute direction et Directrice Marketing et Stratégie Autochtones, Environnement, Social, Gouvernance (AESG), Métaux Torngat

M. Éric Luneau, Vice-président, Engagement Communautaire et Partenariats, Métaux Torngat

Dr. Sylvie St-Jean, Vice-présidente, Environnement, Métaux Torngat

Des questions supplémentaires ?

Écrivez-nous à Engage-QC@torngatmetals.com pour toute question reliée au projet, ou pour toute précision reliée à sa forme proposée.

Questions et réponses

Section 1	Résidus
Section 2	Protection de l'eau
Section 3	Procédés
Section 4	Questions générales – Projet
Section 5	Radioactivité
Section 6	Santé

1. Résidus

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

Intervention #02

<p>Combien de tonnes de minerai par année seront traitées annuellement à l'usine ? Également, combien de tonnes iront dans le dépôt de résidus, et quelle est la capacité de celui-ci ?</p>	<p>Mme. St-Jean répond qu'il y aura entre 150 000 et 200 000 tonnes de minerai qui arrivera à Sept-Îles annuellement, duquel seront produits environ 15 000 tonnes d'oxydes de terres rares. De ces 15 000 tonnes, il y aura environ 3 000 tonnes d'oxydes de terres rares pour les aimants permanents (NdPr, Dy, Tb). Nous estimons que le projet aura une durée de vie de 30 ans et plus, et qu'à la fin de cette période, il y aura autour de 5 millions de tonnes de résidus entreposés sur le parc à résidus (venant des éléments de terres rares et du procédé de production). Il y aura donc une réclamation progressive, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure que les résidus seront produits, nous prendrons les mesures nécessaires pour entreposer le tout de manière durable par rapport à ce que nos études nous diront, par exemple en imperméabilisant, en recouvrant avec un certain type de plantes, etc.</p> <p>À la fin de la période active de l'usine, le parc à résidus qui devrait être d'une hauteur de 10 mètres, sera revégétalisé, comme on peut le voir avec des anciens dépotoirs devenus des parcs, par exemple.</p>
---	--

Intervention #05-02

<p>Y a-t-il des probabilités de failles de la membrane du parc à résidus ? Comment allez-vous vérifier s'il y a une fuite ?</p>	<p>Il n'y aura pas de nécessité d'aller briser la membrane pour aller vérifier s'il y a un bris, puisque nous placerons des capteurs sous le parc à résidus qui nous informeront de l'état de celui-ci. Le procédé d'addition de poudre de ciment que nous utiliserons, permettra de solidifier les résidus et d'enlever l'humidité et l'eau dans ceux-ci, permettant donc une stabilité totale du parc à résidus et un risque de contamination lié à une faille de la membrane de très faible à négligeable. Ce procédé est plus cher que ce que les minières utilisent d'habitude, mais notre priorité est la protection de l'environnement et des communautés, et nos procédés reflètent cela en priorité.</p>
---	---

Intervention #06	
La membrane du parc de résidus a-t-elle un temps de dégradation ?	Mme. St-Jean répond que la probabilité à long terme que de l'eau sorte des résidus et s'infiltré dans la nappe phréatique est de très faible à négligeable.
Allez-vous utiliser de l'argile pour couvrir le parc à résidus, car c'est un procédé réputé pour être très efficace ?	C'est une des solutions que nous considérons sérieusement, mais les études nous diront quel procédé est le plus adapté au parc à résidus. Il est cependant certain qu'il y aura revégétalisation à la surface, en plantant des plantes indigènes.
Intervention #09-01	
Est-ce qu'il est possible de nous éclairer sur le recouvrement progressif des résidus ?	Mme. St-Jean répond que puisque le volume de résidus que nous déposerons chaque jour sera faible, nous pourrons ainsi recouvrir en tout temps l'ensemble du parc à résidus avec une bâche imperméabilisante, et ainsi les solidifier immédiatement. Il y aura également un protocole de monitoring quotidien mis en place, autant par des inspections que par des capteurs souterrains, qui nous permettront de garantir qu'il n'y ait pas de faille, et si c'est le cas, nous pourrons réparer le tout instantanément.
Après le 30 ans d'opération, quel sera le plan pour gérer la fermeture et la revitalisation ? Y aura-t-il encore du monitoring ?	Nous devons avoir un plan de fermeture déposé auprès des différents gouvernements dès la phase de développement, qui inclus du monitoring. Nous devons également déposer des garanties financières auprès du gouvernement, qui couvriraient les coûts de fermeture et de réhabilitation. Notre vision du plan de fermeture est de consulter les citoyens de Sept-Îles pour savoir ce qu'ils veulent comme infrastructures après la fermeture, par exemple un parc, etc.
Intervention #10-2	
Les résidus qui sortent de l'usine, ça sort en convoyeur vers le parc à résidus. Y a-t-il un risque de contamination ? Est-ce que les résidus poussiéreux seront solidifiés dans l'usine ou dans le parc ?	Mme. St-Jean explique que les résidus seront acheminés par convoyeur fermé et scellé vers le parc à résidus qui se trouvera directement à l'arrière de l'usine, afin d'éliminer tout risque liés au transport. La décision n'est pas encore prise si les résidus seront solidifiés dans l'usine ou dans le parc, mais dans les deux cas, les risques de contamination sont négligeables dû au procédé hermétique d'acheminement des résidus.
Intervention #13-2	
Pourquoi entreposer les résidus sur le site, et ne pas les renvoyer par conteneurs ailleurs ?	Mme. Burow répond que cette solution est problématique à cause des émissions de GES que le transport supplémentaire causerait, autant au niveau du poids ajouté que du volume. De plus, une grande portion des conteneurs qui retourneront à la mine ne seront pas vides, mais retourneront avec du matériel, des fournitures et des outils nécessaires pour les opérations de la mine. Mme. St-Jean mentionne également que les normes nous demandent d'avoir un parc à résidus près de l'usine afin de pouvoir monitorer ceux-ci en continu.

Intervention #01-2	
Les procédés de l'usine seront humides, ce qui permettrait de réduire les risques de transmission des résidus ?	Mme. St-Jean répond qu'effectivement, les procédés de l'usine seront humides, ce qui limitera la propagation des particules de résidus à la source. Également avec nos procédés de filtrage, toute l'eau usée ayant servie dans ce processus sera filtrée et réutilisée, ce qui laissera uniquement du matériel sablonneux comme résidu, qui sera par la suite solidifié avec de la poudre de ciment et entreposé sur le parc à résidus.

2. Protection de l'eau	
QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE

Intervention #01-1	
Le site proposé de l'usine se situe à quelques centaines de mètres seulement de la prise d'eau potable principale de la Ville de Sept-Îles, soit le Lac des Rapides. Pourquoi avoir choisi un terrain si près de cette prise d'eau ?	Mme. St-Jean explique que l'usine se situe sur un bassin versant différent que celui de la prise d'eau, et que pour que des rejets de l'usine se rendent vers la prise d'eau du Lac des Rapides, il faudrait que ceux-ci remontent le courant, ce qui est impossible. L'usine fonctionnera également en circuit fermé, donc aucune eau usée ne sera rejetée dans les cours d'eau potables avoisinants. De plus, la nature solide des résidus de l'usine élimine tout risque d'infiltration et de contamination d'eaux. Tous ces facteurs combinés permettent d'assurer l'absence d'impact de l'usine sur la prise d'eau de Sept-Îles, et permettent d'avoir un terrain idéal dans le parc industriel, sans risque de contamination.
La préoccupation par rapport au fait qu'avec les vents venant de l'est et les tempêtes potentielles, des poussières et des particules de matériaux entreposés puissent aller contaminer le Lac des Rapides. Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur ça ?	Mme. St-Jean répond que bien qu'il existe des compagnies de plus grande envergure qui ont des «stockpiles» sur leurs terrains, notre usine de séparation de Sept-Îles nous permettra de tout garder à l'intérieur du bâtiment principal de l'usine, donc il n'y aura aucun entreposage à l'air libre pouvant être affecté par les vents. Au niveau de la possibilité de contamination des étendues d'eau par les cheminées, les tests faits jusqu'à maintenant permettent d'affirmer que le rejet de particules par cheminée sera faible, et sujet au respect de la réglementation gouvernementale. Avant de sortir de la cheminée, ces rejets seront captés par un procédé de « cyclone ». Nous installerons des capteurs de qualité de l'air afin de monitorer en temps réel et de gérer en continu ces faibles rejets. Nous pourrions arrêter l'usine en tout temps s'il y a un problème afin de le régler, et ce, avant qu'il y ait quelconque impact.

Intervention #09-2	
Y aura-t-il un monitoring des cours d'eau avoisinants au-delà des capteurs sous le parc à résidus ?	Mme St-Jean répond que nous faisons des tests de toxicité du lixiviat en ce moment, afin d'évaluer l'impact des résidus à ce niveau. Cependant, juste pour avoir l'eau nécessaire pour faire les tests, nous avons eu de la difficulté à en récolter suffisamment puisque notre procédé est tellement efficace qu'aucune eau ne s'échappait. Nous informerons la population des résultats de ces tests quand nous les aurons complétés.

3. Procédés	
QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE

Intervention #03	
Je remarque que dans les documents fournis par rapport au projet, il y a souvent la mention d'études à venir par rapport aux procédés. D'où viennent ces procédés, y a-t-il un projet semblable ailleurs au pays qui sert d'inspiration ?	<p>Mme. Burow répond que par la nature novatrice et unique d'un projet de terres rares comme Strange Lake, il est difficile d'avoir toutes les réponses d'emblée. C'est pourquoi nous sommes en constante recherche de partenaires compétents, même si ceux-ci ne sont pas spécialisés dans les terres rares, et de procédés répondant à nos besoins. Les études sont donc nécessaires pour nous assurer que nos procédés sont adaptés pour le traitement de terres rares, tout en étant efficace et durable.</p> <p>Également, étant donné la demande de terres rares qui sera croissante dans les prochaines décennies, il y aura de plus en plus de projets semblables autour du globe, mais nous sommes un des premiers d'envergure en dehors de la Chine, et nous croyons primordial de soutenir notre ambition avec des études rigoureuses et transparentes en matière de procédés et d'impact, afin de servir d'inspiration à de futurs projets.</p>

Intervention #04	
Un résident du Lac-Daigle, une communauté de 125 personnes à proximité du site, mentionne que ceux-ci sont habituellement ignorés dans le développement et les consultations de projets comme celui-ci. Est-ce que Torngat est ouvert à consulter les gens de cette communauté ?	M. Luneau mentionne être disponible pour effectuer une présentation dans cette communauté, dans le cadre de la période de consultation communautaire qui durera encore plusieurs mois.

Intervention #05-01	
Vous avez mentionné que l'acide utilisé par le procédé doit être remplacé de temps en temps à cause de fuites. Quelle est la nature de ces fuites ?	Mme. St-Jean mentionne qu'il n'y a pas de fuite ou de rejet d'acide du tout. C'est simplement que de la chaux est utilisée dans le procédé pour neutraliser l'acide sulfurique, ce qui le rend inoffensif après utilisation, nécessitant son remplacement.

4. Questions générales – Projet	
QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE

Intervention #07	
Pourquoi installer l'usine à Sept-Îles et non sur le terrain de la mine à Strange Lake ?	Mme. St-Jean répond que Sept-Îles a un bassin de main-d'œuvre qualifiée pour nos activités. Les infrastructures existantes comme le port en eau profonde, le réseau ferroviaire, ainsi que la disponibilité d'hydroélectricité sont également tous des facteurs qui font de Sept-Îles un emplacement de choix. Mme. Burow ajoute que le site minier doit être un site autonome, qui n'est donc pas propice aux activités de l'usine. De plus, Sept-Îles a des institutions d'enseignement bien ancrées, qui nous permettent de faire des partenariats à long terme pour la formation de la main-d'œuvre.
Intervention #10-3	
Combien d'emplois des 280 resteront 2 ans et 5 ans après l'ouverture de l'usine. Y aura-t-il pertes d'emplois liées à l'automatisation ?	M. Luneau mentionne que les 280 emplois resteront tout au long du projet et que ce chiffre reflète les estimations par rapport à la phase d'exploitation et non de construction. Les 200 emplois au site minier aussi seront des emplois qui resteront tout au long de la phase opérationnelle. Les emplois seront disponibles pour les citoyens de Sept-Îles. Mme. Burow mentionne aussi que l'usine sera construite dès le départ avec des installations qui seront à la fine pointe de la technologie permettant une certaine automatisation des procédés, donc non il ne devrait pas y avoir de pertes d'emploi liées à l'automatisation.
Intervention #11	
Pour accueillir ces 280 travailleurs à Sept-Îles, avez-vous prévu investir dans l'hébergement et dans les services offerts. Quel sera l'échéancier des embauches ?	M. Luneau répond que nous envisageons plusieurs partenariats et investissements pour agir au niveau de l'hébergement de nos employés et répondre aux besoins. Nous envisageons la construction de logements, si la ville nous le permet. Les embauches se feront progressivement et de manière exponentielle sur les multiples phases du projet, jusqu'au point culminant d'ouverture

	de l'usine, où la majorité des emplois seront comblés et les travailleurs seront formés.
Intervention #12	
Le bloc énergétique d'Hydro-Québec afin d'alimenter l'usine est-il garanti ?	Mme. Burow répond que l'application auprès d'Hydro-Québec pour un bloc a déjà été faite, et nous sommes en discussion constante avec les gens de HQ et du MEIE. Notre besoin en électricité se chiffre à 70 MW, ce qui n'est pas beaucoup, comparé aux industries avoisinantes. Cela dit, il n'y a aucune certitude jusqu'à ce que HQ nous accorde officiellement le bloc énergétique.
Intervention #13-1	
Le site choisi est un secteur industriel, mais avec une capacité de sols limitée, à cause de la présence de glaise et de sable dans le sol, ce qui le rend très poreux. Pourquoi ne pas avoir privilégié un secteur comme Pointe-Noire, avec des sols imperméables ?	<p>Mme. St-Jean explique que nous avons considéré Pointe-Noire, mais que la petite taille de notre usine n'est pas fonctionnelle avec ce parc de terrains réservé pour l'industrie à grande échelle. D'autres plus petits terrains sont en location, mais ceux-ci n'acceptent pas les parcs à résidus.</p> <p>Mme. Burow explique que le site choisi répond parfaitement aux besoins, mais que des tests seront effectués avec l'accord de la ville afin de s'assurer que celui-ci peut accueillir l'usine.</p>
Intervention #14	
Le projet en son ensemble et la machinerie utilisée impacteront-ils au niveau du bruit et des odeurs, les infrastructures à proximité, comme les pistes de ski et le centre de plein air ?	<p>Mme. St-Jean mentionne que des modèles seront faits pour prévoir le bruit que l'usine va faire sans aucune mesure d'atténuation. Si besoin est, l'équipe partira de ces modèles afin de développer des procédés permettant de réduire le bruit émis par les opérations de l'usine jusqu'aux seuils règlementés par le gouvernement. Les normes québécoises en matière de bruit sont les plus strictes au Canada, et nous nous y conformerons.</p> <p>Nous ne prévoyons pas que l'usine dégage des odeurs considérant que l'on ne travaille pas avec des matières organiques et que l'acide utilisé dans nos procédés restera dans des conteneurs hermétiques. Il n'y aura donc pas d'odeur particulière dégagée par l'usine.</p> <p>Mme. Burow mentionne qu'il ne devrait pas y avoir un problème avec le niveau de bruit dans la forme actuelle du projet, mais que les études et modèles seront importants afin d'évaluer les niveaux sonores et de les diminuer le plus possible. Ces études seront faites au début de 2025, et pour Torngat, c'est important de bien saisir l'importance du secteur pour ses citoyens afin de s'assurer d'avoir l'impact le plus faible possible et de ne pas déranger l'utilisation de la nature par les citoyens.</p>

5. Radioactivité

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

Intervention #08

Est-ce possible de démystifier le rôle de l'uranium et de la radioactivité dans le projet afin que ce soit clair pour tous ?	<p>Mme. Burow répond que l'approche de Torngat par rapport à la radioactivité, ou de tout autres enjeux possibles, est de trouver toutes les façons possibles pour éliminer les risques. Elle explique qu'il y a naturellement une présence d'uranium et de thorium dans le minerai à des niveaux faibles, comparables à ceux présents dans d'autres industries. Nous faisons présentement des tests par rapport aux niveaux de radioactivité, et chaque fois, les résultats de ceux-ci sont au niveau le plus faible par rapport aux lignes directrices sur les matières radioactives naturelles (MRN). Nous faisons ces tests afin de nous assurer que rien ne peut se dégager dans l'environnement, et nous adapterons nos procédés de production afin de garantir ceci.</p> <p>Mme. St-Jean ajoute que les niveaux de radioactivité présents sont les mêmes que ceux que l'on retrouve partout dans le bouclier canadien, comme dans votre cour. Il n'y aura pas de modification de ces minéraux, donc pas de risque lié à l'aspect radioactivité. Nous ne sommes pas du tout une usine d'uranium.</p>
--	--

6. Santé

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

Intervention #10-1

Le risque zéro dans un projet n'existe pas, il y a toujours des imprévus, comme on voit avec d'autres projets à Sept-Îles, et je vous invite à prévoir ce genre de scénarios puisque tout imprévu pourrait causer des impacts sur la santé des résidents à proximité.	<p>Mme. St-Jean exprime que nous sommes conscients que le risque zéro n'existe pas. Cependant, contrairement à d'autres projets, tous les résidus et toutes les opérations se feront à l'intérieur de l'usine, donc il n'y aura aucun matériel d'exposé aux éléments extérieurs ni aux aléas de la nature, ce qui minimise d'emblée les risques. L'usine elle-même sera construite et agira comme bassin de mitigation s'il y a un bris quelconque.</p> <p>Mme. Burow ajoute que notre évaluation d'impact en cours n'est pas seulement au niveau des impacts reliés à l'environnement, mais aussi au niveau de la population et de l'aspect social. Celle-ci nous amène à comprendre les spécificités du profil social de Sept-Îles, et nous permet de développer des solutions et des approches qui reflètent ces spécificités.</p>
---	---

En conclusion :

Nous sommes bien satisfaits de la façon dont s'est déroulé cette première consultation publique avec la population de Sept-Îles. Nous sommes conscients de l'importance des différents éléments qui nous ont été rapportés et nous allons tout faire pour les adresser de façon durable et respectueuse de l'environnement. Nous comprenons que nous devons continuer de venir vous présenter notre projet et les résultats de nos différentes études. Nous sommes heureux de voir que la population est dans l'ensemble intéressée par notre projet et désire en apprendre plus au cours des prochains mois, prochaines années.

Des questions supplémentaires ?

Écrivez-nous à Engage-QC@torngatmetals.com pour toute question reliée au projet, ou pour toute précision reliée à sa forme proposée ou pour les réponses ci-haut. Votre contribution est essentielle au succès de ce projet et au perfectionnement de notre offre.